

Commission : Discipline  
Date : 12 septembre 2019

*Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité Directeur du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.*

Compétition	Date du match	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	08.09.2019	ANG. PORTUGAIS GSF	3 matches de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	09.09.2019	37 €
D2	07.09.2019	LESSAC US	1 match de suspension	Art.1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	09.09.2019	37 €
D2	08.09.2019	AIGRE AS	2 matches de suspension	Art. 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	09.09.2019	37 €
D2	07.09.2019	ISLE D'ESPAGNAC	Suspension à titre conservatoire	Dossier transmis à l'instruction	Joueur	09.09.2019	A déterminer ultérieurement
D2	07.09.2019	SOYAUX AS	4 matches de suspension	Art. 3 et 5 du Barème Disciplinaire	Joueur	09.09.2019	37 €
D2	07.09.2019	VERDILLE UAS	1 match de suspension	Art. 4 du Barème Disciplinaire	Joueur	09.09.2019	37 €
D2	07.09.2019	St SEVERIN-PALL. ENT.	1 match de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	09.09.2019	37 €
D3	07.09.2019	PUYMOYEN AS	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	09.09.2019	37€
D3	07.09.2019	BEL AIR AS	3 matches de suspension	Art. 11 du Barème Disciplinaire	Joueur	09.09.2019	37€
D4	07.09.2019	ISLE D'ESPAGNAC	3 matches de suspension	Art. 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	09.09.2019	37€

Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur pour la saison 2019/2020 pour plus de précisions sur les références des sanctions, cliquer sur le lien :

[https://www.fff.fr/static/uploads/media/cms\\_pdf/0003/68/eb74da194ee5346f8fc1b118d0a8e0f5d1319a46.pdf](https://www.fff.fr/static/uploads/media/cms_pdf/0003/68/eb74da194ee5346f8fc1b118d0a8e0f5d1319a46.pdf)

**Le Président de la commission : Pierre LARROUY**

**Le Secrétaire de la commission : Marcel BUISSON**